

SESSION 2026

**CAPES - CAFEP**

Concours externe - troisième concours

Section

**ARTS PLASTIQUES**

**Épreuve écrite disciplinaire**

À partir d'un sujet pouvant s'appuyer sur une documentation visuelle et/ou textuelle fournie, le candidat développe un projet de création plastique à visée artistique qu'il représente notamment dans un contexte choisi d'exposition.

Dans le cadre des attendus et des contraintes de l'épreuve, il choisit librement des moyens et des techniques, selon des approches dites traditionnelles ou actualisées, adaptés à une représentation bidimensionnelle de son projet (dessin, peinture, photographie numérique, infographie, collage ou combinant plusieurs de ces possibilités).

Il explicite son parti pris artistique dans une note d'intention de 20 lignes maxima. Le format attendu est équivalent à une feuille A4. La note d'intention est rédigée ou fixée directement sur le verso de la production.

Le projet de création proposé peut être assorti de données visuelles et, si besoin, de quelques informations textuelles que le candidat juge nécessaires à la compréhension de ses intentions comme à certains aspects de sa démarche (techniques, procéduraux, symboliques, contextuels, etc.).

Le candidat compose sur un format maximal correspondant au Grand Aigle (75 x 110 cm) ou à la norme AFNOR (75 x 106 cm). La production peut être plus petite (intégrant toutes les possibilités et formats en-deçà du format Grand Aigle).

La réalisation ne comporte ni extensions ni rabats conduisant à dépasser le format maximal autorisé y compris en surfaces cumulées ; les organisateurs du concours et le jury ne peuvent être tenus responsables des fragilités induites.

La réalisation peut être réalisée sur un à trois supports maxima qui, dans ce cas, sont rendus solidaires.

L'épaisseur totale (support plus réalisation) ne peut dépasser 1,5 cm.

Le rendu est strictement réalisé sur le recto du support. Il ne peut couvrir le verso.

**Durée : 8 heures**

L'usage de tout autre document de référence autre que ceux qui peuvent être fournis avec le sujet, de tout dictionnaire et de recueils iconographiques (sans exception), est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

### INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

## CAPES EXTERNE ARTS PLASTIQUES

CAPES externe de l'enseignement public

### Concours externe

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EBE	1800E	101	9311

### Troisième Concours

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EBV	1800E	101	9311

CAFEP/CAPES externe de l'enseignement privé

### Concours externe

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EBF	1800E	101	9311





Sujet .....	1
Consignes.....	3

- **Barème et notation**

L'épreuve est évaluée sur 20 points :

- Le projet de création artistique et sa présentation au moyen d'une réalisation plastique sont notés sur 15 points ;
- La note d'intention est notée sur 5 points.

- **Attendus**

**Projet de création artistique et sa présentation au moyen d'une réalisation plastique :**

- Affirmer un engagement artistique et une démarche personnelle nourris d'une culture visuelle et plastique ;
- Maîtriser les moyens, les langages, les techniques choisis pour représenter efficacement un projet de création artistique, des intentions et un chemin de pensée ;
- Témoigner d'une connaissance des conditions et des moyens que nécessiterait sa production concrète ;
- Tirer parti des documents du sujet, des données et de questionnements qu'ils sous-tendent.

- **Note d'intention**

- Justifier la compréhension du sujet et les choix opérés pour le traiter ;
- Situer le parti pris artistique au regard de pratiques, de démarches, d'esthétiques repérables dans le champ de la création.

## Sujet

Document 1



**Kiki SMITH** (1954-), *Harbor (Port)*, 2015, tapisserie Jacquard, coton, laine, fils métalliques et peinture, 294,6 X 193 cm, Boston Art Gallery.

Document 2

« Toute personne qui tombe a des ailes ».

**Ingeborg BACHMANN** (1926-1973), vers extrait du poème « Le jeu est fini », dans *Toute personne qui tombe a des ailes* (Poèmes 1942-1967), traduction de Françoise Rétif, Gallimard, 2015.

Document 3

« La légèreté naît de la pesanteur, et réciproquement ; payant aussitôt la faveur de leur création, elles grandissent en force dans la proportion où elles grandissent en vie, et elles ont d'autant plus de vie qu'elles ont plus de mouvement ».

**Léonard DE VINCI**, *Les carnets*, traduction Louise Servicen, tome 1, Gallimard, 2016, p.82.

Document 4



**Paul-Ambroise SLODTZ** (1702-1758), *La chute d'Icare*, 1743, statuette en marbre, 38 X 64 X 54.8 cm, Musée du Louvre, Paris.

## Consignes :

Votre parti pris est élaboré à partir d'une réflexion sur les données (plastiques, techniques, procédurales, notionnelles, sémantiques, culturelles, symboliques, etc.) fournies dans les documents du sujet. Le projet artistique personnel qui en découle est librement conçu.

### • **Réalisation**

Elle comprendra **obligatoirement**, selon des agencements que vous aurez décidés librement et conçus efficacement pour la compréhension du jury :

- Une représentation de la création artistique telle qu'elle serait une fois achevée et en situation d'exposition à un public ;
- Une présentation avec des moyens plastiques appropriés et – dans une moindre mesure – textuels restituant le chemin de pensée, les possibles évolutions des intentions, les choix plasticiens opérés ;
- Des indications précises sur les moyens à mobiliser et leur maîtrise permettant le passage de ce projet à ce que serait sa production concrète.

### • **Note d'intention**

Elle est :

- Rédigée en français, de manière synthétique, claire et structurée, au verso de la production, sur un format équivalent à un A4 (21 x 29,7cm) et d'une longueur de 20 lignes maximum ;
- Composée en deux parties, l'une portant sur la compréhension du sujet, l'autre sur le parti pris artistique.